



LA NATION

Bimensuel de la Ligue vaudoise fondé en 1931

SI QUA FATA SINANT

Fr. 3.50 / Abonnement annuel: 77.- / étudiants: 33.-

LA DÉPOSSESSION DE TROP

Les paysans ne sont plus que 3% de la population active suisse. Le Lausannois de vingt ans ne partage plus avec sa mère des souvenirs de parties de cache-cache dans les foins et de conduite de tracteur sans permis. La démocratisation des études et la «tertiarisation» d'une population en augmentation constante en sont en partie responsables.

Et pourtant, il n'est pas une année sans que nous ne votions sur une initiative constitutionnelle concernant l'agriculture: biodiversité, pesticides, vaches à cornes, souveraineté alimentaire et, dans un mois, élevage intensif. Plus l'agriculture s'efface de notre quotidien, plus les Suisses en font le réceptacle de leurs attentes éco-alimentaires. Nous projetons sur l'agriculteur nos fantasmes politiques, souvent paradoxaux. Certains le conspuent comme pollueur ou tortionnaire spéliste, tout en l'érigent en acteur de la révolution verte. D'autres en font un héros romantique, garant de notre identité alpestre ou de notre souveraineté alimentaire.

La dureté des campagnes sur les deux «initiatives phytosanitaires» du printemps 2021 a marqué les esprits. La crise du loup prolonge aujourd'hui ce dialogue de sourds. Pour les prolupo, les paysans n'ont qu'à s'adapter: acheter des ânes et des patous, clôturer mieux, ne pas séparer les veaux des mères, rentrer le bétail la nuit. Admettant l'insuffisance de ces méthodes coûteuses en temps et en argent, ils exigent de nos agriculteurs et bergers d'accepter des pertes. La compensation financière finira cyniquement de

régler son sort et boucler son clapet au propriétaire d'un veau éviscéré au pied du Mont-Tendre.

En face, on menace de faire justice soi-même, «comme en Valais». Un peu honteux, on en vient à espérer qu'un petit garçon, rentrant à la tombée de la nuit de son entraînement de foot, se fasse croquer... «Oh, rien du tout: juste un bout du mollet.»

La crise du loup prolonge aujourd'hui ce dialogue de sourds.

Les réactions de désespoir des agriculteurs touchés révèlent combien ils aiment leurs animaux. Elles contredisent les préjugés concernant leur propension à la maltraitance. Mais elles témoignent surtout chez les éleveurs d'un sentiment d'échec, mâtiné de celui de leur inutilité. La présence du loup n'est pas un problème parmi d'autres, parfois dramatiques, comme la grêle pour le vigneron. Pour l'éleveur, elle est la dépossession de trop, le sentiment que cette fois son destin ne lui appartient vraiment plus.

Les paiements directs avaient commencé par lui faire comprendre qu'il servait de fusible, achetable à coups de subventions, dans le grand cirque mondial du libre-échange. A l'exception de quelques fromages particulièrement affinés, on sacrifia l'agriculture sur l'hôtel de l'horlogerie, de la machine-outil et de la pharma. Extension des paiements directs, les prestations écologiques requises (PER) furent le bras armé de l'éco-jardinage fédéral. «Mets

des hôtels à insectes et des bandes herbeuses... si tu veux toucher l'argent qui te manque.» Dépendant de la terre, le paysan n'a pas intérêt à la détruire. Il y a quelque chose d'humiliant à se faire acheter son respect de la nature.

Ces contraintes ont suscité une explosion du travail administratif, causant de nombreuses déprimés. Mille règles vétilleuses encadrent la vie d'une ferme. Et qui dit «directives» dit «contrôles»: de la Direction générale de l'environnement sur l'étanchéité de la fosse à lisier, du vétérinaire cantonal sur la surface de l'aire de sortie des veaux, de l'expert TVA sur la comptabilité de l'échoppe de vente directe.

Enfin, ce qui est peut-être le scandale suprême, nous avons parfaitement accepté que l'agriculteur ne puisse vivre sans aides de son métier: autant au travers des paiements directs que de notre complaisance pour les marges de la grande distribution, dont le prix du lait est le lamentable symbole.

Tout cet appareil bureaucratique et financier vise trop souvent des objectifs en décalage avec la fonction première de l'agriculture. Elle est de nourrir la population et de garantir autant que possible l'approvisionnement alimentaire de la Confédération. Le paysan

remplit ainsi une fonction à la fois vitale, économique et défensive. Même impossible, l'autarcie doit orienter la perspective générale.

Quiconque aborde la question du loup doit avoir à l'esprit cet arrière-fond technocratique. Il doit se souvenir du niveau d'aliénation dans lequel se trouvent aujourd'hui nos paysans, objets d'un chantage au porte-monnaie qui les a, contre leur gré, transformés en agents des politiques fédérales. La fonction d'un agriculteur est d'élever un veau pour en faire une vache laitière ou un animal de boucherie, destiné à être consommé par l'homme. Elle n'est pas d'assurer la subsistance en Pays de Vaud du plus dangereux prédateur européen.

Faire financer les mesures de protection par la Confédération ou dédommager les éleveurs touchés ne fera jamais que perpétuer le chemin emprunté jusqu'à aujourd'hui. Avant d'introduire le loup, de le laisser proliférer, il eût fallu faire rémunérer le paysan par le consommateur, et pas par l'Etat. Car tel est l'ordre naturel des choses. Comment faire accepter le loup à un éleveur, si nous-mêmes n'acceptons pas de le laisser travailler?

Félicien Monnier

LES ARMOIRIES DE LA LIGUE VAUDOISE

A gauche du titre du journal dans sa nouvelle présentation, vous observez des armoiries que les fondateurs de la Ligue vaudoise ont dessinées pour caractériser les trois périodes où le Pays de Vaud a eu une certaine indépendance et pu affirmer son caractère original: la lance de saint Maurice, d'époque carolingienne, évoque le Royaume de Bourgogne transjurane (888-1032); elle a été remise en signe de royauté à Rodolphe II, roi de 912 à 937 et époux de la reine Berthe. Par la suite, la «Sainte Lance» a été l'un des insignes du Saint Empire. Elle est conservée à la Schatzkammer de la Hofburg de Vienne.

La croix blanche rappelle la période savoyarde (XIII^e siècle-1536), où les comtes, puis ducs de Savoie exercent l'autorité par l'intermédiaire de baillis et de châtelains issus des familles de la noblesse vaudoise. Le Pays de Vaud

garde et défend ses libertés et franchises à l'intérieur des Etats de Savoie.

Les couleurs verte et blanche évoquent le Canton suisse, admis par l'Acte de Médiation de 1803 dans la Confédération helvétique. C'est la situation qui perdure jusqu'à aujourd'hui.

Dans le langage héraldique, on dira: de sinople à la croix d'argent chargée en pal de la lance de Bourgogne de sable.

Dans *Le chemin de Marcel Regamey*, François Forel explique de plus: «Ainsi les armes proposées en 1933, tout en rappelant les grandes périodes de notre histoire, symbolisent en même temps les réalités qui font d'un simple territoire une patrie: la foi chrétienne est évoquée par la croix, le pouvoir rassembleur de l'Etat par la lance, l'indépendance nationale par le vert et le blanc.» (CRV n° 116, p. 199.)

Yves Gerhard

ELEVAGE INTENSIF: VOTEZ NON LE 25 SEPTEMBRE

Le texte de l'initiative contre l'élevage intensif sur laquelle nous voterons le 25 septembre est symptomatique des attentes idéologiques que suscite l'agriculture. Se concentrant sur la notion «d'élevage intensif», elle l'érige en une expression du mal absolu. Malheureusement cela fait mouche. Les réseaux sociaux gavent le jeune électeur urbain de reportages sans liens avec la situation suisse. Son éducation lui a fait se défier des paysans qu'il croit aussi cruels qu'illettrés parce qu'il n'en a jamais vu. Dans la cour du collège

de Montriond, «paysan» était une insulte.

Les contraintes réglementaires que les paysans suisses subissent sont déjà extrêmement fortes, et même parmi les plus strictes du monde. Les contrôles sont nombreux et précis. Cette initiative ajoute une couche étatique à une profession déjà asphyxiée sous la paperasse. Emanant des milieux antispécistes, elle cache mal que son véritable objectif est l'abolition de l'élevage en Suisse. Votez NON!

FÉL. M.

VOTATIONS FÉDÉRALES DU 25 SEPTEMBRE 2022

Initiative sur l'élevage intensif (voir <i>La Nation</i> n° 2203 du 17 juin 2022)	NON
Augmentation de la TVA pour financer l'AVS (voir le présent numéro de <i>La Nation</i>)	OUI
Modification de la loi fédérale sur l'AVS (AVS 21) (voir le présent numéro de <i>La Nation</i>)	OUI
Modification de la loi fédérale sur l'impôt anticipé (voir <i>La Nation</i> n° 2205 du 15 juillet 2022)	OUI

SE PRÉPARER AU KRACH?

Michael Burry est un investisseur et gérant de fonds devenu mondialement connu pour avoir anticipé la crise des *subprimes* de 2008. Contrairement à nombre de ses homologues, cet habile gestionnaire avait eu le souci de vérifier la composition des petits pains que s'arrachaient tous les investisseurs de cette période: les *subprimes mortgages*. Convaincu de leur état de pourriture avancé, Burry se résolut alors à *shorter* (i.e. parier à la baisse) le marché immobilier américain que l'achat abusif de créances titrisées avait transformé en bulle spéculative irrécupérable à ses yeux. Durant près d'un an et demi, Burry dut se battre contre ses clients qui, considérant que le marché immobilier américain était insubmersible (comme le fameux paquebot), le prirent littéralement pour un fou.

Comme nous le savons tous a posteriori, le krach finit bien par arriver, jetant à la rue des millions d'Américains et ruinant l'économie de nombreux pays. De leur côté, Michael Burry et ses clients virent leur portefeuille s'engraisser de plus d'un milliard de dollars... de quoi racheter un marché immobilier exsangue.

Mais pourquoi donc ce retour aux événements de 2007-2008? Eh bien,

parce que notre avisé *Mister Burry* a remis ça en prenant en cette année 2022 d'importantes positions de *short*. Sur son compte Twitter – subtilement nommé Cassandra –, il s'en est expliqué en déclarant que nous vivions actuellement «la plus grande bulle spéculative de l'histoire» et que celle-ci nous menait vers «la mère de toutes les crises». Rien que ça...

Mais doit-on réellement prendre au sérieux cet oiseau de malheur pour la simple raison qu'il aurait anticipé une crise quinze ans auparavant? Ne s'est-il d'ailleurs pas fait remarquer entre-temps par de nombreuses prédictions apocalyptiques et des *tweets* emportés puis rapidement supprimés? En somme, le marché actuel n'est-il pas plus résilient que ne le pense Michael Burry?

Malheureusement, ce n'est pas non plus ce que semblent penser d'autres acteurs majeurs de la finance qui rejoignent plutôt Burry dans ses prédictions. Le PDG de *JPMorgan*, par exemple, exhorte à se préparer à un «ouragan» économique à venir. Le milliardaire Ray Dalio a, quant à lui, dévoilé des positions de *short* pour un total dépassant 10 milliards de dollars (!) sur le seul marché européen. C'est dire ce que pensent les Américains de la

situation économique du vieux continent.

Plus pessimiste encore, le très influent et médiatique Robert Kiyosaki, pour répondre à sa communauté lui demandant quel était le meilleur investissement pour traverser la période d'inflation actuelle, a récemment *tweeté*: «Les boîtes de thon et de haricots!» Pour lui, même les obligations d'Etat – le type de placement considéré comme le plus sûr pour l'épargne et les caisses de pensions – étaient sur le point de s'effondrer... Et c'est ce qui semble arriver actuellement. Le 19 juillet dernier, la prestigieuse *Banque Transatlantique* publiait une capsule vidéo intitulée «Sommes-nous en train de vivre un krach obligataire?» avec une conclusion claire: «Oui, cela ressemble bien à un krach obligataire.»

Couplée à la crise énergétique européenne et à la crise mondiale des chaînes d'approvisionnement, cette menace nous promet un hiver des plus tendus. Il serait donc prudent de s'y préparer, mais également d'anticiper les troubles qui s'ensuivront. Chaque crise est également une occasion. Celle-ci pourrait permettre de raffermir notre tissu économique régional, de restaurer notre souveraineté énergétique et de ressouder les communautés nationales. Rappelons l'ingéniosité des entrepreneurs bâlois qui, suite aux dégâts de la crise de 1929, créèrent la banque et le réseau WIR qui soutint largement la relance des PME helvétiques. Inspirons-nous-en et d'ici là... achetons des boîtes de thon!

David Verdan

PIC DE VALEURS

Il est impossible d'ouvrir un journal sans tomber sur le mot *valeur*. De gauche ou de droite, dédiée à l'information ou au divertissement (est-ce bien différent?), la presse prône les *valeurs*. L'été nous a gratifiés de pics de chaleur, la guerre en Ukraine nous sert des *pics de valeurs*, étant entendu que ce pays défend en première ligne nos *valeurs démocratiques*.

Voici un petit choix d'occurrences du mot parmi les dizaines repérées dans les journaux, au début du mois d'août:

- Les policiers et policières transmettent à leurs enfants les valeurs qui les animent: la solidarité, le courage, le respect. Faire un testament en faveur d'Orphéopolis, c'est transmettre des valeurs aux orphelins des policiers.
- Eric Piolle (maire de Grenoble) est resté fidèle aux valeurs du christianisme, quoiqu'ayant perdu la foi de son enfance.
- Des études sur les valeurs comme le European Values Studies, analysées pour la France par des chercheurs de Science-po à Grenoble, montrent que des préoccupations comme l'autorité ont gagné l'ensemble des Français depuis plusieurs décennies.
- Julien Pidoux, chef d'édition de Femina, queer, intéressé par les droits des LGBTIQ+, se demande souvent *jusqu'à quel point nous devrions, avant de réserver notre billet de train ou d'avion, faire le point sur nos valeurs, celles que nous estimons comme non négociables. Et celles sur lesquelles nous pouvons momentanément tirer un trait, le temps d'un voyage et de quelques clichés léchés pour Instagram.*
- Le pèlerin retrouve des valeurs souvent négligées: fraternité, solidarité, partage, hospitalité, respect de la nature. Le pèlerinage est un conservatoire ou un laboratoire de valeurs en mouvement. Au retour, l'enjeu est de pouvoir vivre et incarner au quoti-

dien les valeurs trouvées sur la route.

- Grâce à l'atelier *Slow ta carrière*, on apprend à gérer le décalage avec les valeurs de son entreprise. Il s'agit de trouver une zone de confort en équilibrant vision du monde, valeurs et faits scientifiques. Quel monde on construit quand on travaille? Les personnes veulent retrouver cohérence et alignement à leurs valeurs.
- Un jeune agriculteur vaudois déclare: j'aime l'aspect de transmissions de valeurs qu'ont les Jeunesses campagnardes. Que ce soit au niveau du respect, du social ou du travail, on apprend tellement. Le giron du Pied du Jura, c'est social, sportif, ce sont des valeurs qui me correspondent.
- 10% des gens souhaitent vivre au milieu de personnes qui leur ressemblent, avec qui ils partagent des valeurs et des horizons communs.
- D'anciens militaires français veulent se battre contre les Russes avec les Ukrainiens, comme ce Finistérien de 57 ans, interviewé par France 3 Bretagne, déterminé à *défendre ses valeurs et à arrêter Poutine*.

On nous dira: mais qu'avez-vous donc contre les valeurs? Vous n'aimez pas la liberté, l'autorité, la solidarité, le sport? C'est l'exhibition de grands mots abstraits que nous n'aimons pas, censés témoigner de la haute qualité morale des gens qui en abusent. Nous impressionnent davantage un acte courageux, un don discret à une personne dans le besoin, une manifestation de fair-play sur un court de tennis en lieu et place d'une raquette brisée, un choix libre adapté à une fin bonne.

L'usage excessif d'un mot indique seulement que ce à quoi il se réfère fait défaut. S'il est tant question de valeurs, c'est que tout est équivalent, que l'indifférence règne. Pourquoi? Nous y revenons.

Jacques Perrin

VELLÉITÉ

Des Messieurs respectables, un peu rigoristes, m'ont dit l'autre jour de mon ami Basile: «Il est charmant, mais c'est un velléitaire.» Lourde condamnation. Ces Messieurs n'ont pas tout tort, mais j'aime bien mon ami Basile, sa fraîcheur, sa spontanéité, ses intuitions fécondes, ses coq-à-l'âne ébouriffants. J'essaie donc de le défendre, et pour cela je consulte les dictionnaires avec l'espoir d'y puiser une acception du mot pas trop péjorative, si possible même un peu bienveillante. Hélas, je n'y trouve que des accents dépréciatifs: hésitant, inconstant, incapable de s'en tenir à une décision prise, instable, versatile. Le coup de grâce est donné par Jehan-Hippolyte Torgoin (*Des faiblesses humaines*, Lyon 1638): *Pour ce que le velléitaire seroit tel un rôti qui prépareroit la sauce mais ne cuiroit point la viande*. Pauvre Basile, te voilà bien enfariné!

Il semblerait donc que l'honneur de l'*homo voluntaris* consiste à aller jusqu'au bout de ses idées, avançant sur une voie rectiligne, sans musarder et se perdre en chemin; à donner forme substantielle et utile à la pensée qui l'a effleuré dans un premier temps; à réaliser enfin ce qu'il a conçu. Comment contester que les grandes œuvres de l'humanité ne résultent pas d'idées en l'air, mais d'un travail assidu, d'une longue aptitude à la patience, d'une volonté obstinée d'aboutir?

Et pourtant... L'imagination créatrice ne fait pas toujours bon ménage avec la raison. On connaît des fondateurs d'entreprises qui ont eu une idée originale, ont lancé une industrie novatrice, et se sont montrés incapables de maîtriser un développement solide de leur maison; ils ont dû rapidement passer la main pour en assurer l'avenir. Mais sans l'étincelle originelle, rien n'aurait existé. Ces pionniers étaient peut-être des velléitaires.

Dans le domaine des arts, pensons au charme de l'esquisse. Le peintre y laisse aller son crayon à la faveur de son inspiration; les contours ne sont pas encore fermement définis, ni la composition vraiment consolidée. Mais la fraîcheur de ce premier jet, et peut-être même son inabouti qui laisse une part de mystère, lui donne sa valeur affective, artistique, et parfois marchande. Magie de l'œuvre inachevée!

«Inachevée»? Schubert serait-il un velléitaire, lui qui a laissé tant de compositions abandonnées à mi-chemin? Certains voient en l'immortel Franz un bohème plus porté à passer d'heureux moments avec ses camarades, le *heuri-ger* aidant, qu'à travailler sérieusement à son prochain opus; un aimable désordre aurait régné sur sa table comme dans sa tête. Préférons toutefois une autre approche, car on sait que Schubert attachait beaucoup de prix à son art et l'exerçait avec ferveur; l'explication de tant d'inachèvements résiderait dans l'explosion de son inspiration, qui le conduisait à commencer plusieurs œuvres en même temps et à les développer de front; la mort précoce n'aurait donc pas sanctionné une quelconque négligence, mais interrompu le labeur d'un atelier riche en projets.

Peut-être alors nos velléitaires sont-ils des esprits trop fertiles pour s'atteler avec obstination à une seule tâche? Peut-être l'inabouti est-il le résultat d'un trop-plein d'idées et d'élan créatif? Peut-être le velléitaire est-il, en définitive, non un faible, mais un fort? Peut-être l'inaccompli est-il la marque typique de la hardiesse, mais de l'imperfection humaine? Ces questions sont trop graves pour que j'aie le courage d'y répondre dans la chaleur estivale. Cet article sur la velléité reste donc une ébauche.

Jean-François Cavin

« A cet âge où la seule préoccupation est celle de son pouce qui glisse sur l'écran, un giron offre une rare occasion de «se mettre en mode avion» et de convoquer en un même lieu les jeunes du Pays-d'Enhaut avec ceux de Lonay ou de Chavornay, gage de cohésion cantonale pour demain. Un exemple spontané et non imposé du vivre-ensemble.

Cédric Jotterand, « Les girons comme ciment du Canton », 24 heures du 15 août 2022

LE MODÈLE ABANDONNÉ

En matière d'éducation, la génération de mes parents ne chercha pas à réinventer la roue. Ils reprirent simplement le modèle suivi par leurs propres parents, comme ceux-ci l'avaient fait en leur temps.

Sommairement décrit, ce modèle était organisé autour de la famille, base de l'éducation des enfants et du renouvellement de la société. Les parents exerçaient l'autorité, nourrissaient et protégeaient leur progéniture. L'éducation des garçons et des filles était différenciée, les préparant les uns et les autres à jouer leur rôle dans leur future famille. Devenu autonome, l'enfant reprenait le modèle, avec les mises à jour qu'imposaient les situations nouvelles. Le système fonctionnait plus ou moins bien, ratait quelquefois.

Il ne s'agissait pas d'un formatage, comme on le dit polémiqument, mais d'une orientation générale, dessinée à grands traits vigoureux, sur ce qui se fait et ce qui ne se fait pas. Le modèle autorisait de nombreuses variations. Car les parents étaient plus ou moins exemplaires, plus ou moins doués pour la transmission, plus ou moins stricts dans l'application. L'enfant se pliait la plupart du temps, se rebellait parfois, interprétait toujours.

Et puis, nous nous éduquions entre camarades de jeu et d'école. Malgré l'omniprésence du modèle, les origines sociales, les différences d'âge ou de tempérament et les aléas de l'existence nous ouvraient des portes imprévues sur des sujets dont on ne parlait pas forcément à table. C'est ainsi qu'un après-midi après l'école, le « grand Nægeli », qui devait avoir au moins onze ans, soit trois de plus que nous, nous décrivit crûment, à mon copain Etienne et à moi, comment on faisait les enfants.

UN CAMP SCOUT FÉDÉRAL MÉMORABLE

En tant que parents de l'un des chefs de la Brigade de Sauvabelin, nous avons eu le privilège de pouvoir visiter le récent camp scout fédéral à la Vallée de Conches.

Du 23 juillet au 6 août, près de 30'000 scouts ont envahi pacifiquement le Haut-Valais, secondés par 5'000 bénévoles (souvent anciens scouts eux-mêmes), sur un terrain plat de 120 hectares, autour d'un ancien aérodrome militaire. Ce campement gigantesque s'étirait sur 3,5 km de long, entre Geschinen et Ulrichen, au pied du col du Nufenen, qui relie le Valais et le Tessin.

Les plus jeunes (louveteaux et louvettes) ont passé une semaine sur place, mais sous tente, comme les grands, qui ont participé quant à eux aux deux semaines du camp.

Des constructions parfois audacieuses, un hôpital de campagne, une poste (2'000 colis reçus par jour!), une vaste Migros, une grande scène, un lac et des milliers de tentes ont fait de ce lieu hors du commun la deuxième ville du Valais, le temps d'une quinzaine de jours.

Intitulé «MOVA» et doté d'un budget de près de 25 millions de francs, ce camp fédéral a eu lieu quatorze ans après «Contura», qui s'était déroulé dans la plaine de la Linth, dans les cantons de Saint-Gall, de Schwytz et de Glaris.

Les échos dans la presse écrite, parlée et télévisuelle ont été nombreux et positifs¹.

Le modèle clarifiait les choses. On savait qui faisait quoi, et en vertu de quelle autorité. On savait aussi ce qu'on risquait en le transgressant, ce qui ne nous dissuadait pas toujours. Il est d'ailleurs probable que nos parents considéraient en douce certaines transgressions secondaires comme des éléments de notre éducation.

Une orientation générale dessinée à grands traits vigoureux.

Sur le fond, le modèle était exclusif et dur. Les esprits sensibles ou tourmentés en souffraient. Les artistes étaient contraints de s'y pratiquer eux-mêmes une niche... exigüe. Les aventuriers s'y sentaient à l'étroit. En d'autres termes, la liberté devait s'y conquérir. Était-ce un mal? Ceux qui étaient attirés par des personnes du même sexe ou qui doutaient de leur identité sexuelle étaient condamnés à survivre tant bien que mal dans une marge étroite de tolérance à bien plaire. Certains ne le pouvaient pas. Dans tous les cas, il fallait de l'indépendance d'esprit pour continuer à les fréquenter.

On en arriva à ne plus voir que ces dommages collatéraux du modèle. Et on passa par pertes et profits tout ce qu'il apportait de vital à la population: la spontanéité des usages, la lisibilité des comportements, les références communes, base des relations sociales, la vieille sagesse populaire, les vertus moyennes de l'amour du travail bien fait, du respect des aînés, de la prévoyance, de la stabilité, de la ponctualité.

On jugea que le modèle traditionnel empêchait les enfants d'être pleinement

eux-mêmes, qu'il les dénaturait en les soumettant aux normes écrasantes d'un pouvoir excessif (peut-être même sciemment installé par un groupe dominant, les mâles, par exemple, ou les bourgeois). Il importait de les en libérer. Le modèle communautaire fit progressivement place à une pratique libertaire de l'éducation.

Au fil des ans cette «libération» évacua les obligations et interdictions qui caractérisaient le modèle. Certains ne contestaient d'ailleurs pas seulement le modèle traditionnel, mais la notion même de modèle, considéré comme une source automatique d'abus de pouvoir.

Cela dit, notre société ne s'est jamais entièrement débarrassée du modèle traditionnel. Car ce n'est pas une construction arbitraire qu'on pourrait conserver ou rejeter par simple décision. Il manifeste, à la manière du lieu et de l'époque,

les besoins immuables de l'homme et de la société. S'il résiste autant, même aujourd'hui, c'est que la nature résiste au-dessous de lui, comme une ossature qui continue de structurer une chair flasque. Tous les parents, d'ailleurs, s'ils sont acculés, finissent par y recourir et invoquer leur autorité parentale. Mais ils le font inefficacement, parce qu'ils le font de l'extérieur et sans vraiment y croire.

En fait, il y a toujours un modèle, parce que nous vivons toujours en groupe. Les apprentis sorciers qui ont «déconstruit», comme ils disent, le modèle traditionnel n'ont pas tellement libéré l'individu, son authenticité, son originalité et sa créativité, qu'ils n'ont préparé la place à un autre modèle, qui apparaît aujourd'hui comme plus moralisateur, plus contrôlant, plus pilorisant et plus excluant.

Olivier Delacrétaz

OUI À LA RÉFORME AVS 21

Deux fois OUI. Voilà une recommandation inhabituelle pour des votations fédérales... Elle s'impose pourtant pour les deux objets liés à la réforme «AVS 21», soumis au vote populaire le 25 septembre prochain.

Deux objets? C'est que la réforme de l'assurance vieillesse et survivants, votée par le Parlement en décembre 2021, implique à la fois une modification de la loi fédérale sur l'AVS et un arrêté fédéral distinct prévoyant un relèvement de la TVA. Ces deux objets, formellement distincts, sont politiquement liés: s'ils ne sont pas acceptés tous les deux, la réforme ne peut pas entrer en vigueur.

Pourquoi faut-il une réforme? Parce que l'AVS connaît un problème de financement. La démographie actuelle fait qu'il y a une proportion croissante de retraités, donc de bénéficiaires de rentes, par rapport au nombre de travailleurs actifs qui paient des cotisations. Les recettes ne suffisent dès lors plus à couvrir les dépenses et le compte de répartition de l'AVS a commencé à sombrer dans les chiffres rouges il y a quelques années. Depuis 2020, grâce à la réforme RFFA (réforme fiscale et financement de l'AVS, la seule réforme qui a abouti depuis plus de vingt ans), l'AVS reçoit environ 2 milliards de francs supplémentaires chaque année; mais il ne s'agit que d'un sursis: le déséquilibre de financement continue à s'accroître et, selon les calculs de l'administration fédérale, l'AVS risque d'accumuler un déficit de près de 28 milliards au cours de ces dix prochaines années.

«AVS 21» constitue aussi un sursis, pour une dizaine d'années environ. Mais c'est mieux que rien. Mieux en tout cas que de laisser s'accumuler un déficit de plusieurs dizaines de milliards.

En quoi consiste cette réforme? Elle prévoit, comme toujours, un compromis entre diminution des dépenses et augmentation des recettes. Pour trouver des recettes supplémentaires, on fait appel à la TVA; celle-ci augmentera de 0,4 point, le taux normal passant ainsi de 7,7% à 8,1%. Cela rapportera à l'AVS, sur une dizaine d'années, des recettes supplémentaires de 12,4 milliards de francs. Pour diminuer les dé-

penses, la principale mesure (et aussi la plus controversée) consiste à relever d'une année (en quatre étapes étalées sur quatre ans) l'âge légal de retraite des femmes pour qu'il coïncide avec celui des hommes, à 65 ans. Grâce à cela, l'AVS pourra économiser quelque 9 milliards sur dix ans. Toutefois, pour rendre ce changement moins abrupte et plus acceptable, des mesures de compensation viendront améliorer la situation des premières générations confrontées au nouveau régime; coût: 2,8 milliards. En outre, d'autres mesures sont prévues pour encourager un départ à la retraite flexible ou progressif; coût: 1,3 milliard. Cela signifie que la diminution réelle des coûts pour l'AVS ne dépassera pas 4,9 milliards.

Entre économies et nouvelles recettes, les finances de l'AVS s'en trouveront donc allégées de 17,3 milliards de francs sur une dizaine d'années. Cela laissera un répit pour imaginer la réforme suivante – des idées circulent déjà – et c'est là le premier et principal argument pour approuver «AVS 21». Ensuite, les nouveautés en matière de retraite flexible sont aussi à saluer, car elles vont dans le sens d'une plus grande liberté et d'une responsabilisation plus forte des individus. Enfin, la question délicate de l'âge légal de retraite des femmes devrait être abordée de manière dépassionnée, en considérant qu'une année supplémentaire de vie professionnelle permettra aux femmes d'accumuler davantage de capital dans leur deuxième pilier et donc de bénéficier de meilleures retraites.

«AVS 21» constitue ainsi un bon compromis pour faire face aux défis immédiats de l'assurance-vieillesse. Deux fois OUI.

P.-G. Bieri

LA NATION

Rédaction
Jean-Blaise Rochat / Frédéric Monnier
CP 6724 1002 Lausanne

Tél. 021 312 19 14 (de 8h à 10h)

courrier@ligue-vaudoise.ch

www.ligue-vaudoise.ch

IBAN: CH09 0900 0000 1000 4772 4

ICM Imprimerie Carrara Morges

Antoine Rochat

¹ Voir par exemple, sur le site internet de la RTS, le reportage de *Mise au point* du 31 juillet 2022, ou le passage à la *Matinale* de Sophie Tschumy, commandante de la Brigade de Sauvabelin.

L'ÉNERGIE DES VAUDOIS LA CONCEPTION CANTONALE DE L'ÉNERGIE

Nos deux précédents articles ont brossé le tableau des paysages énergétiques suisse et vaudois, analysé les risques de pénurie à moyen terme et présenté les lignes fortes de la stratégie énergétique fédérale. Dans cette dernière, le rattachement de la Suisse au marché libre de l'énergie en Europe a nettement la priorité sur l'autonomie fédérale.

La stratégie énergétique du Canton est décrite dans la Conception cantonale de l'énergie. Ce document de 123 pages adopté par le Conseil d'Etat en 2019 a été révisé en 2020 suite à la publication du Plan climat.

Cette Conception ambitieuse se résume simplement: partant de 17% d'autosuffisance en 2020, le renouvelable vaudois devra couvrir 35% des besoins vaudois en 2035, plus de 50% en 2050. L'effort se répartira moitié-moitié entre baisse de la consommation (-23% absolus ou -0,5% chaque année) et augmentation de la production renouvelable locale. L'autarcie énergétique est l'objectif ultime à long terme. Ce souci d'autonomie tranche avec le crédo libéraliste de la Confédération. Mais est-il réaliste politiquement, techniquement et économiquement?

* * *

Côté économies, la Conception ambitionne une réduction de 4900 GWh sur les 18000 consommés actuellement dans le Canton. Elle ne prévoit cependant que 14% d'économie (800 GWh) pour l'habitat, secteur où le Canton est pourtant constitutionnellement compétent pour agir! Le potentiel est certainement supérieur et nos autorités doivent accroître les ambitions du Programme bâtiments. Pourquoi le Canton n'est-il pas l'exemple à suivre pour la rénovation de ses propres biens? Pourquoi limiter les subventions cantonales à une enveloppe annuelle prédéfinie? Investir 26 millions par an (dont il faut déduire 5 millions de frais administratifs) est mesquin alors que l'on vise

des économies annuelles dépassant 500 millions. Comment motiver un propriétaire à isoler et rénover si le droit du bail attribue la baisse de charge aux locataires? Que faire pour augmenter le nombre d'experts CECB (Certificat énergétique cantonal des bâtiments), acteurs initiaux incontournables de toute démarche de rénovation? Peut-on faire plus simple que trois demandes administratives pour des travaux combinés (une pour l'isolation, une pour des panneaux photovoltaïques et une pour la nouvelle pompe à chaleur)?

Il faut dépasser l'addition ou la soustraction de gigawattheures.

Les attentes de réduction de 33% pour l'industrie semblent par contre disproportionnées: la loi fédérale sur le CO₂ et la directive sur les grands consommateurs électriques ont poussé l'industrie à améliorer son efficacité énergétique (-20% pour les entreprises sous convention de réduction CO₂ depuis 2008). Les mesures avec le plus gros potentiel et la meilleure rentabilité - considérez un temps de retour sur investissement de moins de cinq ans - ont déjà été appliquées. A moins d'espérer secrètement la fermeture de Holcim à Eclépens, de la verrerie de Saint-Prex ou de quelques autres très gros consommateurs vaudois, l'industrie n'atteindra pas l'objectif fixé, ou devra être massivement subventionnée pour y parvenir.

L'ambition de 34% de réduction de la consommation dans le secteur du transport et de la mobilité semble elle carrément impossible. La consommation de carburants n'a jamais cessé de progresser, (sauf en 2020 où le Covid a cloué les Vaudois à la maison), la population cantonale augmente (1 million d'habitants en 2044) et notre conception de l'aménagement du territoire force au déplacement par la séparation sectorielle de l'habitat,

du travail, des lieux d'approvisionnement ou de loisirs. Tabler sur une réduction de 20% du nombre de véhicules privés est donc illusoire. L'efficacité des moteurs thermiques sera certes encore améliorée, mais ne restera finalement que l'électrification du parc automobile. Or ceci ne fait que transférer la consommation sans la réduire, de plus vers une énergie plus universelle et nécessaire¹.

* * *

La Conception cantonale vise une production supplémentaire de 4000 MWh, soit la multiplication par 2,3 de notre production indigène actuelle. Les investigations menées identifient un faible potentiel hydraulique (+ 200 GWh), les gros espoirs étant placés dans les pompes à chaleur (+ 500 GWh puisés dans l'environnement), l'éolien (+ 750 MWh), la biomasse / déchets (+ 900 MWh) et surtout le solaire (+ 1600 MWh).

La hausse des prix de l'énergie relance l'attractivité financière de production indigène, se manifestant par une multiplication des projets privés en préparation. Mais la pénurie se manifeste immédiatement ailleurs: pas de pompe à chaleur livrable avant l'année prochaine, panneaux solaires disponibles à l'automne, mais incertitude sur la livraison des onduleurs, manque de main d'œuvre qualifiée pour ces travaux spécialisés...

Côté hydraulique et éolien, nous doutons de l'acceptation populaire des projets, certains étant combattus par les mêmes Verts qui réclament l'abandon des énergies fossiles. Mentionnons la chance du Canton de disposer des installations de pompage-turbinage Hongrin-Veytaux, qui seront très utiles à la régulation entre production et consommation électriques désynchronisées. Avec l'augmentation des tarifs électriques, les producteurs hydroélectriques, dont les charges n'ont pas augmenté, sont en train d'engranger de solides liquidités. L'Etat peut-il exiger qu'une partie de ces montants soient réinvestis dans de nouvelles installations locales de production?

Il faut apprécier l'absence d'un volet «biocarburants» dans la Conception cantonale. Sans parler de l'aspect éthique discutable d'une conversion de produits alimentaires en carburants dans un monde

où l'on a encore faim, cela n'a pas de sens de vouloir augmenter son autonomie énergétique au détriment de son autonomie alimentaire.

Relevons un souci de comptabilisation dans cette Conception cantonale: en évaluant séparément les mesures d'économie et de production, l'autoconsommation n'est pas consolidée, ce qui risque d'aboutir à un résultat plus défavorable que celui espéré. Par exemple l'énergie d'une voiture électrique puisée en direct sur des panneaux solaires privés échappe à toute comptabilité. Côté consommation, le «plein» électrique va effectivement réduire l'énergie primaire nécessaire à la mobilité. Mais ce «plein» va manquer dans le bilan de production espéré des panneaux.

* * *

La Conception cantonale de l'énergie et son ambition d'autarcie vont dans le bon sens, mais doivent dépasser l'addition ou la soustraction de gigawattheures sur un tableau. Le plan de route doit rester concret et réaliste, intégrant également les capacités humaines, matérielles et financières du Canton, pour que là aussi il reste aussi autonome que possible.

Il paraît raisonnable de demander moins d'efforts à l'industrie et de renforcer les ambitions pour l'habitat. Le Programme bâtiment doit être augmenté et son accès simplifié. La Conception cantonale parle de 10 à 15000 emplois nouveaux liés à la transition énergétique. Il serait temps que le Service de la formation professionnelle se préoccupe de former plus de techniciens en isolation et en énergies renouvelables.

Avec l'arrivée annoncée du million d'habitants, les besoins de mobilité vont continuer à croître. Notre aménagement du territoire doit s'accorder avec notre stratégie énergétique. Les grands distributeurs commerciaux pourraient par exemple être incités à abandonner les périphéries pour revenir en zone d'habitation.

Cédric Cossy

¹ On peut rouler à l'essence, au gaz ou à l'électricité. L'informatique et les télécommunications ne fonctionnent qu'à l'électricité.

CHRONIQUE SPORTIVE

Connaissez-vous le BMX? Ce sport cycliste physique et technique, qui ressemble un peu au motocross mais sans moteur, a connu ses championnats du monde à Nantes récemment. Une jeune sportive de Villars-sous-Yens, Zoé Claessens, y a décroché la médaille d'argent, battue sur le fil par l'Américaine Felicia Stancil.

Les championnats d'Europe multisports viennent de se terminer à Munich. Relevons deux médailles vaudoises lors de ces joutes.

En aviron, le Vaudois Raphaël Ahumada (21 ans) et le Nidwadien Jan Schaeuble (22 ans) ont terminé troi-

sièmes de la finale de la compétition «deux de couple», derrière les bateaux irlandais (premier) et italien (deuxième).

En triathlon (natation, vélo et course à pied), l'équipe suisse a gagné la médaille de bronze, derrière la France (or) et l'Allemagne (argent). Elle était composée de la Vaudoise Cathia Schär et des Allemaniques Julie Derron, Max Studer et Simon Westermann. La triathlète vaudoise de 20 ans, championne suisse de triathlon pour la première fois cette année à Nyon, n'aurait jamais imaginé un tel résultat, «même dans ses rêves les plus fous»!

A. Rochat

ENTRETIENS DU MERCREDI

Prochain rendez-vous:

7 septembre: **La cyberadministration: nouveau danger pour le fédéralisme?**
Avec M. Marc-Olivier Busslinger

14 septembre: **Système de milice au Grand Conseil**
Avec M. François Cardinaux

Place du Grand-Saint-Jean 1 à Lausanne, à 20h.
www.ligue-vaudoise.ch/mercredis

ON NE SAIT NI SI NI QUAND

«La question n'est pas de savoir si la catastrophe se produira, mais quand elle se produira!»

Combien de fois avez-vous lu ou entendu une telle phrase, prononcée sur un ton toujours lugubre par les experts les plus divers dans les domaines les plus variés?

LE COIN DU RONCHON

Combien de fois avez-vous pensé qu'on abusait décidément d'une telle expression, inlassablement employée de la même manière par tous les annonceurs professionnels de catastrophes qui espèrent susciter une angoisse croissante au sein du public?

Combien de fois avez-vous songé que cette manière de parler, en ex-

primant constamment la certitude que quelque chose d'épouvantable va se produire et en cherchant à exclure constamment tout espoir d'une issue heureuse, contribuait peut-être à la malléabilité d'une population déboussolée et craintive, ou à l'image sérieuse que tout expert cherche à donner de lui-même, ou encore à cette ambiance de film-catastrophe à l'américaine dont la société actuelle adore s'imprégner, mais qu'elle risquait aussi, à terme, de lasser le public et de le plonger dans une indifférence légèrement moqueuse davantage que dans une lourde angoisse?

L'auteur de la présente rubrique a toujours pensé que la question n'était pas de savoir s'il allait ou non se moquer, un jour, gentiment, de cette phrase décidément trop à la mode, mais quand il allait le faire. Voilà qui est fait.